

Popular and Democratic Republic of Algeria  
Ministry of Higher Education and Scientific Research  
**University of Oum El Bouaghi**  
**Faculty of Earth Sciences and Architecture**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
جامعة العربي بن مهيدي أم البواقي  
كلية علوم الارض والهندسة المعمارية

Sous le Haut-patronage de Monsieur le Wali  
La Faculté des Sciences de la Terre et de l'Architecture  
en collaboration avec le laboratoire d'Évaluation de la Qualité d'Usage dans l'Architecture et  
l'Environnement Bâti (LEQUArEB)



Organise

**Les 02 et 03 novembre 2021**



**Un colloque international sur**

**Les villes petites et moyennes dans un monde globalisé.  
Quel avenir face à la métropolisation ?**



**Président d'honneur du colloque**  
*Professeur Zohir DIBI,*  
*Recteur de l'Université*

**Président du comité d'organisation**  
*Pr. Mohamed Chérif ADAD,*  
*Doyen de la faculté*

**Président du colloque**  
*Dr Ahmed BOUSMAHA*

## Argumentaire

Dans un monde globalisé, selon Demazière (2017), les politiques territoriales des pays développés ont tendance à se centrer sur les métropoles, supposées être les foyers principaux de la croissance économique et de l'innovation. En effet, les grandes villes, du fait de leur poids démographique, de leur importance économique et sociale, de leur fonction centrale au sein des systèmes urbains nationaux et régionaux ont capté l'essentiel du discours consacré à la ville. De ce fait, peu d'études ont été consacrées au rôle de la petite et moyenne ville, à leur place dans le dispositif spatial, et aux fonctions qu'elle assure dans les économies et les constructions régionales (Escallier, 1986). Les petites et moyennes villes, c'est-à-dire l'échelon le plus bas de la pyramide, *« ont un rôle moteur dans la croissance, tandis qu'elles présentent des profils et des dynamiques hétérogènes qui s'écartent de ce que l'on observe dans les métropoles »* (Denis, 2012). D'après Lugan, les petites villes ont souvent été des lieux d'innovation capables de jouer un rôle fondamental dans l'organisation de l'espace national et dans l'équilibre des armatures urbaines et des espaces régionaux. *« Elles sont des lieux d'affrontement et de combinaison de comportements et valeurs traditionnels d'essence rurale et communautaire et de valeurs urbaines renvoyant plutôt aux images de modernité et d'innovation »* (Lugan 1994). Selon Kayser (1972) : *« pas de campagnes dynamiques sans villes dynamiques »*, dans ce sens les petites villes sont devenues des pivots de modernisation et de partage des valeurs urbaines en faveur du monde rural.

Depuis plusieurs décennies, *« l'urbanisation a pris l'allure d'une explosion urbaine qui a bouleversé les paysages, les mentalités et la société elle-même »* (Côte, 1993). L'accélération de l'urbanisation et l'inégale distribution géographique des villes sont le fait le plus marquant en Algérie. La concentration des activités et de la population sur la frange littorale ont renforcé le phénomène de littoralisation entraînant un déséquilibre régional entre le Nord et le reste du pays. Ces distorsions territoriales ont été ensuite la préoccupation majeure de la politique d'aménagement du territoire (Bousmaha, 2014). Cette dernière, a favorisé des actions prioritaires sur les petites et moyennes villes dans le but de freiner la croissance des grandes villes littorales, tout en assurant un redéploiement de l'armature urbaine à l'intérieur du pays. Ainsi, le mouvement d'urbanisation s'est sensiblement renforcé corrélativement aux promotions administratives et aux implantations industrielles dans les régions défavorisées et les moins urbanisées. L'industrialisation et la promotion administrative ont représenté pour plusieurs centres, l'impulsion décisive (création d'équipements : services publics diversifiés et attractifs) et favorisé le passage du rural à l'urbain (Bousmaha, 2014). Le nombre d'agglomérations en Algérie est passé de 211 en 1977 à 751 en 2008 (*540 agglomérations rurales en 1977, qui sont devenues urbaines en 2008*). Les petites et les moyennes agglomérations connaissent des taux de croissance élevés atteignant 6,95 % (Belguidoum). L'originalité de cette urbanisation réside dans l'élargissement de la strate des centres déjà urbains ou en voie d'urbanisation. Comme l'a signalé Giraut, *« L'accès au statut urbain constitue ainsi un enjeu majeur pour le développement d'une localité et du territoire »* (Giraut, 2005). Quant à Paulet, il réduit les « villes petites et moyennes » à une fonction de revitalisation des marges et des périphéries. Leur tâche en est extrêmement réduite, et réductrice ! *« Les villes modestes jouent un rôle majeur car elles animent un 'pays', une périphérie plus ou moins oubliée »* (Paulet, 2000).

**L'objectif du colloque** est d'apporter un éclairage sur les éléments de changement dans les petites et moyennes villes et sur les types de relations qu'elles entretiennent entre elles, avec les grandes villes ou les métropoles et le monde rural, mais aussi les enjeux auxquels les acteurs locaux sont confrontés pour mettre en place des politiques de développement. Au

regard des évolutions socio-spatiales contemporaines (urbanisation, métropolisation, recompositions territoriales), nous souhaitons avoir un regard renouvelé sur ces villes, qui sont devenues des supports incontestables de la promotion du développement local et appréhender les mutations en cours dans le processus de la fabrication de ces territoires. L'organisation du colloque a pour objectif de nourrir la réflexion sur la thématique des villes moyennes en faisant participer les géographes et autres « spécialistes » aux débats sur l'avenir de ces villes dans le contexte de métropolisation et de mondialisation.

## Les axes proposés

### 1. Identification des « petites villes » et « moyennes villes »

La définition de l'urbain se heurte à l'absence de critères "scientifiques objectifs" et défie le géographe comme les autres spécialistes. Entre "petites villes" et "moyennes villes", le seuil établit une coupure au sein de l'urbain lui-même. Par contre, le seuil inférieur des petites villes sépare le rural et l'urbain. R. Escallier (1986), dans une étude comparative des pays du Maghreb, a signalé que "*Tout seuil démographique est arbitraire*" et reste relatif. Mais ce problème se pose aussi dans la définition de l'urbain qui se heurte à l'absence de critères scientifiques objectifs. Selon Paul Claval, la concentration géographique est essentielle à la formation de la ville mais non suffisante, l'interaction sociale et les échanges sont nécessaires. Et qu'en est-il de l'objet « petite ville » dans le contexte de la métropolisation ? Derrière la question générique sur la ville se pose celle des catégories particulières de villes.

Alors où commence la ville en Algérie ? Et comment définit-on la petite ville ?

Le terme "*petites villes*" définit une classe de dimension particulière, limitée par des seuils qui changent dans le temps et dans l'espace. La définition des seuils pose le problème de critères. Faut-il s'appuyer uniquement, sur des critères quantitatifs (la taille, l'emploi non-agricole, le nombre d'équipements, le nombre de commerces...) ? Ou peut-on, aussi, lui trouver des justifications qualitatives (la structure sociale, les comportements et les modes de vie, l'urbanité, le rayonnement spatial...) ? Mais dans le cas où la combinaison est multiple, reste à savoir combien de critères doivent être réunis pour qu'on puisse définir les petites et moyennes villes ?

### 2. « Villes moyennes » et « villes intermédiaires » : quel lien ?

La ville moyenne se définit avant tout par sa taille alors que l'analyse urbaine se fonde sur la fonction et le rôle ? Une catégorie plutôt opérationnelle (aménagement, élus...) que théorique (Belhedi, 2018). « *Les villes moyennes sont au centre de toute politique de développement territorial (régional et national) en dépit de l'ambiguïté de leurs statuts au niveau théorique. La destinée des villes moyennes est inséparable des régions et du rééquilibrage des systèmes urbains* » (Belhedi, 2018).

Pour Carrière « *la ville intermédiaire polarise son territoire en proposant des services divers et variés. Parmi ceux-ci, on retrouve des fonctions administratives, culturelles, de santé, d'enseignement et de diffusion de la connaissance, de recherche, etc. Au niveau économique, elle se doit d'être compétitive et dynamique, mais également de représenter un poids relatif conséquent dans son environnement régional, et d'être le siège de lieux de décision* » (Carrière, 2008).

Les villes intermédiaires constituent un pivot et un lien d'intermédiation important entre les espaces nationaux et régionaux, entre les métropoles d'un côté et les petites et moyennes villes

de l'autre et parfois même, des villes de même taille mais qui ne possèdent pas les mêmes niveaux de fonctions supérieures (Bock et Carrière, 2007). Dans les pays du Maghreb, les politiques d'aménagement visant le rééquilibrage de l'armature urbaine, à travers la promotion des villes intermédiaires (ou moyennes), ont considérablement façonné les systèmes urbains, et marqué l'économie de cette strate en particulier, leur rôle et leur dynamique (Kasdallah, 2013, p. 215). La ville intermédiaire renvoie au concept de relais de pouvoir et d'encadrement, entre le centre de décision et de commandement dans la capitale et les métropoles d'un côté et les autres villes et les espaces ruraux sur lesquels s'opère l'emprise. C'est le maillon qui assure l'intermédiation dans le système urbain. La concordance avec la ville moyenne et la ville intermédiaire n'est ni automatique, ni linéaire (Belhedi A, 2007).

Quelle différence entre « villes intermédiaires » et « villes moyennes » ? Les villes moyennes expriment-elles un niveau intermédiaire entre les grandes villes et les petites villes et les centres ruraux ? Quel rôle attribué dans les stratégies spatiales ? Quel rapport avec la métropolisation ?

### **3. Le rôle des petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation**

Les petites et moyennes villes occupent une place prépondérante dans le processus d'urbanisation et représentent la trame de fond de l'armature urbaine (Bousmaha, 1994). Cette dernière est de plus en plus dense mais loin d'être harmonieusement répartie. Elles ont connu des mutations fonctionnelles et spatiales et ont acquis de nouveaux pouvoirs et de nouveaux moyens.

Quelle est la place occupée par les petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation ? Les processus économiques, historiques et géographiques sont-ils déterminants dans l'organisation de l'espace régional et national ? Peuvent-elles être utilisées comme outil d'aménagement du territoire ? L'émergence des petites villes (par passage du rural à l'urbain) constitue-t-elle une composante importante de la croissance urbaine ? Peuvent-elles être un élément clé pour avoir une armature urbaine harmonieusement répartie sur un territoire ? Quelles places occupent ces villes dans l'organisation de l'espace ? Sont-elles de simples relais ou des pivots d'articulation dans les systèmes urbains ? Quel est leur rôle dans le fonctionnement et l'organisation de l'espace régional ? Quels sont les rapports qu'elles entretiennent avec leur espace environnant ? Comment se tissent ces derniers ?

### **4. Innovation et attractivité des petites et moyennes villes**

Aujourd'hui, les petites et moyennes villes sont appelées à jouer un rôle primordial au niveau de la recomposition socio-économique et spatiale et par conséquent elles contribuent au processus de la construction des proximités locales et à la dynamique de développement territorial. Elles ont une assise sur un espace, souvent rural, dont elles constituent des pôles d'attraction. Leur rôle structurant sur leur espace renvoie aux notions de polarisation, d'armature mais aussi de hiérarchie urbaine. Veltz (2000) écrit : « *Dans l'espace globalisé, les territoires, les villes sont de plus en plus explicitement mises en concurrence et leur compétitivité dans le marché de la localisation exprime in fine la compétitivité des firmes dans le marché des biens et services* ». Face à ce constat, on se demande quelle est la place des petites et moyennes villes dans l'attractivité territoriale ? Sont-elles vraiment des lieux d'innovation et de créativité ? Qu'en-t-il de la mobilisation et de la valorisation de leurs ressources naturelles et territoriales ?

## 5. Petites et moyennes villes face à la métropolisation : Etat des lieux et avenir ?

La métropole est bien le pivot de l'organisation du territoire qu'elle domine, dans la plupart des cas, de façon exclusive. Polyfonctionnelle, elle est monocentrique et fonctionne à l'aide de relais hiérarchisés qui la représentent à tous les niveaux de l'échelle spatiale (Escallier, 2004). Pour Nadou (2010) les métropoles sont souvent présentées comme les « fers de lance » de l'économie actuelle et celles qui répondent aux défis imposés par la mondialisation. Par ailleurs, "la dynamique de la "métropolisation" du monde aggrave les risques pandémiques" (Faburel, 2021). L'urbanisation généralisée du globe et sa métropolisation planétaire sont le creuset de la crise sanitaire du COVID-19. Du fait que les métropoles connaissent une mobilité permanente et une accélération sans fin des mouvements ce favorise la propagation des virus à l'échelle planétaire. Mais qu'en est-il des petites et moyennes villes? Quels sont leurs atouts face à la métropolisation? Les métropoles n'exacerbent-elles pas les inégalités sociales et spatiales ? Le fait métropolitain offre-t-il des opportunités de développement ? Quelles sont les conséquences de la métropolisation sur les espaces périurbains, les petites et moyennes villes ou les campagnes les plus éloignées ? Quels rôles les territoires ruraux et les petites et moyennes villes peuvent jouer sur les dynamiques métropolitaines, en fonction de leurs bases économiques, de leurs dynamiques socio-démographiques, de leurs modèles de développement des activités économiques ? Quel est l'impact des politiques publiques urbaines sur les petites et moyennes villes ? Ces dernières sont-elles en train de perdre tout rôle à cause de la croissance des grandes villes et des métropoles? Sont-elles fragilisées par d'intenses processus de métropolisation ? Parviennent-elles à maintenir certaines fonctions vitales pour l'animation des bassins de vie et assurer le développement de leurs espaces environnants? Autrement dit, après un état des lieux, on se demande : quel avenir pour les petites et moyennes villes à l'heure de la métropolisation? Connaissent-elles une croissance ou un déclin à l'heure de la pandémie du COVID-19?

Jean Paul Carrière s'intéresse au rôle des "petites métropoles" de France qui bénéficient du statut institutionnel de métropole sans en avoir tous les attributs, et les interactions et les rapports entre ces métropoles "incomplètes" et les autres territoires, en particulier les villes petites et moyennes et les espaces ruraux de leur aire d'influence. Il s'interroge également sur la possibilité d'instaurer des "contrats de réciprocité" entre les métropoles et les autres territoires.

Dans ce contexte, quelles sont les formes possibles de coopération renforcée entre les métropoles et les villes petites et moyennes, et comment envisager des réciprocités entre elles, pouvant aller jusqu'à des formalisations contractualisées ? Quelle est la nature, quel est le rythme, quelles sont les étapes du processus de métropolisation dans les deux rives de la méditerranée ?

Comment se caractérise et se configure la gouvernance des relations métropoles-petites et moyennes villes ? Quels modèles et quels outils ?

Telles sont les questions récurrentes, parmi d'autres, qui conduiront à formuler un certain nombre d'idées-forces et de propositions, dont nous devons débattre lors de ce colloque international.

### Quelques références bibliographiques

Belhedi, A. (2007). « Les villes intermédiaires en Tunisie. Quelques éléments de problématique » , p.55-85, in *Villes intermédiaires dans le monde arabe*. Cahiers du

GREMAO, n° 19. Coord. de Sid-Ahmed Souiah, Labo SEDET-CNRS, Université Paris VII-Denis Diderot.

- Belhedi, A. (2018). « Les villes moyennes. Pertinence pour l'analyse et l'action ? » Colloque International : *La ville moyenne. Quel rôle dans le contexte de la métropolisation ?* U.R Régionalisation, Développement Régional et Urbain. FSHS, Université de Tunis, pp. 18-20 octobre 2018
- Belguidoum, S. (2018). « Transition urbaine et nouvelles urbanités : la ville algérienne dans tous ses états ». [halshs.archives-ouvertes.fr > halshs-02090578 > document](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02090578)
- Bock, E., Carrière, J.-P. (2007). « Le développement des villes intermédiaires atlantiques : quel rôle dans la perspective d'une construction polycentrique du territoire européen ? », *Annales de l'Université d'Oradea*, pp. 47-59.
- Bousmaha, A. (2014). « Le rôle des petites villes dans le mouvement d'urbanisation en Algérie : le cas de la région centrale du Tell de l'Est algérien ». Sciences & Technologie. D, Sciences de la terre, *Revue semestrielle de l'Université de Constantine*, N° 39, juin.
- Carrière, J.-P. (2008). « Les villes intermédiaires européennes et l'Europe polycentrique », in Hégémonie de la ville, *Réalités industrielles, Annales des Mines*, pp 18-25.
- Carrière, J.-P., Hamdouch, A. & Iatu, C. (Eds.) (2016). *Développement durable des territoires*, Coll. Géographie, Economica - Anthropos, Paris, 234 p.
- Claval, P. (1982). *La logique des villes*, Litec, Paris.
- Côte, M. (1986). « La petite ville et sa place dans le développement », In *URBAMA*, Laboratoire associé au C.N.R.S. n° 365, Université de Tours, Fascicule n° 17, 2006, pp. 699-717. 1986
- Côte, M. (1993). « L'urbanisation en Algérie : idées reçues et réalités », in *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 85-86, pp. 59-72.
- Demazière, C. (2017). « Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines ». Dans *Espaces et Sociétés* 2017/1-2 (n° 168-169), pp. 17 à 32.
- Demazière, C, Banovac, K. & Hamdouch, A. (2014). « The Changing Profiles of Small and Medium-Sized Towns in the European Context: Between Residential Economy, Competitiveness and Innovation ». In : *Small and Medium Towns' Attractiveness at the Beginning of the 21st Century*, A. Kwiatek-Sołtys, H. Mainet, K. Wiedermann, J.-C. Edouard (Eds.), CERAMAC 33, PUBP, Clermont-Ferrand, pp. 29-40.
- Denis. E. (2007). Les villes intermédiaires dans le Monde arabe : Genèse, maillage et dynamique. Cahiers du Gremamo, pp.11-54. [ffhalshs-00366910f](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00366910f)
- Escallier, R. (2002). « Métropoles et globalisation dans le monde arabe et méditerranéen : état, enjeux et perspectives », Cahiers de la Méditerranée [En ligne], 64 | 2002, mis en ligne le 15 juin 2004,. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/68>
- Hamdouch, A., Demazière, C. & Banovac, K. (2017). «The socio-economic profiles of small and medium-sized towns: insights from european case studies». *Journal of Economic and Social geography* Volume108, Issue4 special Issue: Dossier: Small and Medium-Sized Towns in Europe September, pp. 456-471. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/tesg.12254>
- Hamdouch, A., Ghaffari, L. (2016). « Politiques locales de cohésion sociale et développement socioéconomique des villes petites et moyennes en France ». Ch. 18 in : *La transformation*

*sociale par l'innovation sociale*, J.-L. Klein, A. Camus, C. Jetté, C. Champagne et M. Roy (Eds.), Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 221-234.

- Hamdouch A., Nyseth T., Demazière C., Førde A., Serrano J., Aarsæther N. (Eds.) (2017). *Creative approaches to planning and development. Insights from small and medium-sized towns in Europe*, Routledge, London & New York, 279 p.
- Giraut, F. (1997). « Quel bilan des relations entre la petite ville et son environnement ? » in *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*, (Karthala, Paris, 1997), pp. 17-37.
- Guéringer, A., Hamdouch, A. & Wallet, F. (Eds.) (2016). « Foncier et développement des territoires ruraux et périurbains en France ». Numéro spécial de la *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, N° 4.
- Kasdallah, N. (2013) : *Dynamiques d'urbanisation des villes intermédiaires au Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) : Effet chef-lieu et perspectives de développement*. Thèse de doctorat de géographie, Université de Cergy-Pontoise.
- Kayser, B. (1972). « Les petites villes françaises », *Revue de Géographie Alpine*, tome LX, 1972, p. 269-284.
- Laborie, J.-P et Vergès, P. (1986). « Les petites villes françaises dominées par les classes moyennes », *L'Esprit des lieux. Localités et changement social en France*, Editions du CNRS, Paris, pp.101-125.
- Lekehal, A. (2003). « L'urbanisation en Algérie : un essai de bilan statistique ». In *Villes en parallèle*, n°36-37, décembre (Villes algériennes. pp. 72-89).
- Lugan, J.-C. (1994). « Les petites villes face à la métropolisation », *Espaces et Sociétés*, n° 73, 1994, pp. 193-205.
- Madani, S. (2012). *Mutations urbaines récentes des villes intermédiaires en Algérie: Cas de Sétif*. Thèse en vue de doctorat d'état en Architecture, Université FERHAT Abbas de Sétif. 266 p.
- Nadou, F. (2010). « La notion de « villes intermédiaires », une approche différenciée du rôle des villes moyennes : entre structuration territoriale et spécificités socioéconomiques ». <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00596204/document>
- Paulet, J. (2000). *Géographie urbaine*, Armand Colin, Paris, 300 p.
- Pumain, D. (1999). « Quel rôle pour les villes petites et moyennes des régions périphériques? », *Revue de Géographie Alpine*, n° 2, pp.167-184.
- Remy, J. (1993). « Le rural et l'urbain entre la coupure et la différence : la métamorphose des relations villes/campagne », *Espaces et Sociétés*, n° 72, pp. 31-46.
- Servillo, L., Atkinson R., Hamdouch A. (Eds.) (2017). « Small and medium-sized towns in Europe: Conceptual and methodological approaches ». Numéro spécial du *Journal of Economic and Social Geography (Tijdschrift voor economische en sociale geografie - TESG)*, Vol. 108, N° 4.
- Servillo, L., ed. (2014), "TOWN, Small and Medium Sized Towns in their Functional Territorial Context". Scientific Report, Espon, Luxembourg.
- Veltz, P. (2000). *Mondialisation, économie et territoires, l'économie d'archipel* ; PUF - février

## Président du comité scientifique

- Pr. Said MAZOUZ, université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi (Algérie)

## Comité scientifique

- Pr. Mohamed Chérif ADAD, université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi (Algérie)
- Pr. Salah BOUCHEMAL université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi (Algérie)
- Pr. Robert ESCALLIER, université de Nice Sophia Antipolis (France)
- Pr. Pierre SIGNOLES, université François Rabelais de Tours (France)
- Pr. Jean-Paul CARRIERE, université François Rabelais de Tours (France)
- Pr. Abdelillah HAMDOUCH, université François Rabelais de Tours (France)
- Pr. André TORRE, AgroParisTech (France)
- Pr. Amor BELHEDI, Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis (Tunisie)
- Pr. Violeta PUȘCAȘU, Université « Dunărea de Jos » de Galați, (Roumanie)
- Pr. Said BELGUIDOUM, université d'Aix-Marseille (France)
- Pr. Marc MAQUIGON, université de Toulouse (France)
- Pr. Chantal BERDIER, Département Génie Civil et Urbanisme- INSA de Lyon (France)
- Pr. Anissa BOUKHEMIS, université Badji Mokhtar, Annaba (Algérie)
- Pr. Kaddour BOUKHEMIS, université Badji Mokhtar, Annaba (Algérie)
- Pr. Ewa BEREZOWSKA AZZAG, EPAU Alger (Algérie)
- Pr. Mourad BEN JALLOUL, Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis (Tunisie)
- Pr. Fawzi BOUDAQQA, USTHB- Alger (Algérie)
- Pr. Hocine BOUGDAH, University for the Creative Arts, Canterbury, (United Kingdom)
- Pr. Tayeb OTEMANE, Université Oran 2 (Algérie)
- Pr. Brahim BENYOUCEF, expert consultant en urbanisme et en sciences sociales, (Canada)
- Pr. Sadek GUERFIA, université Badji Mokhtar, Annaba (Algérie)
- Pr. Djamel Eddine GUESSOUM, université Badji Mokhtar, Annaba (Algérie)
- Pr. Messaoud AÏCHE, université de Constantine 3- Salah Boubnider (Algérie)
- Pr. Djamel ALKAMA, université de Guelma (Algérie)
- Pr. Mohamed Abdessamad REZZAZ, USTHB- Alger (Algérie)
- Pr. Foued BENGHADANE, université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi (Algérie)
- Pr. Ahcen BENMISSI, université de Constantine 3- Salah Boubnider (Algérie)
- Pr. Hafid LAYEB, université des Frères Mentouri- Constantine 1 (Algérie)
- Pr. Ali REDJEM, université Mohamed Boudiaf - M'sila (Algérie)
- Pr. Abdallah FARHI, université de Biskra (Algérie)
- Pr. Ammar KORICHI, université de Constantine 3- Salah Boubnider (Algérie)
- Pr. Samira DEBACHE, université de Constantine 3- Salah Boubnider (Algérie)
- Pr. Mohamed Said BENZAGOUTA, université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi (Algérie)
- Dr Nadira BOUKABS, ENS, Constantine (Algérie)
- Dr Zineddine GUENADEZ, université de Constantine 3- Salah Boubnider (Algérie)
- Dr Said CHOUI, université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi (Algérie)
- Dr Nassira BENHASSINE, université de Constantine 3- Salah Boubnider (Algérie)
- Dr Said MADANI, université Ferhat Abbas, Sétif 1 (Algérie)
- Dr Lahcène FORTAS, université Ferhat Abbas, Sétif 1 (Algérie)
- Dr Djamel TELAIDJIA, université Badji Mokhtar, Annaba (Algérie)
- Dr Salah ZERAIB, université Hadj Lakhdar de Batna 2 (Algérie)
- Dr Ahmed Soufiane SID, université Badji Mokhtar, Annaba (Algérie)
- Dr Amar AZZOUZI, université Hassiba Benbouali –Chlef (Algérie).
- Dr Tarek MEDJADJ, université Mohamed Boudiaf - M'sila (Algérie).
- Dr Yacine KOUBA, université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi (Algérie)
- Dr Aissa BOULKAIBET, université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi (Algérie)
- Dr Toufik MAZOUZ, université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi (Algérie)
- Dr Naouel KALLAB DEBBIH, université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi (Algérie)
- Dr Ahmed BOUSMAHA, université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi (Algérie).

## Comité d'organisation

<ul style="list-style-type: none"><li>- Pr. Mohamed Chérif ADAD (<b>Président</b>)</li><li>- Dr Saida BAHI, membre ;</li><li>- Dr Toufik KHENCHOUL, membre ;</li><li>- Dr Nacerdine CHIBANE, membre ;</li><li>- Dr, Nabil MANCHAR membre ;</li><li>- Nadjewa CEMAILI;</li><li>- Walid BENCHEIKH Lehocine, membre ;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Lotfi KEBAILI, membre ;</li><li>- Leila BOULAKSA, membre ;</li><li>- Sarah KEBLOUTI, membre ;</li><li>- Hadjer FRADI, membre ;</li><li>- Nada RENZITOUNI, membre ;</li><li>- Soulef REKKAB;</li><li>- Amel BENZAOUI, membre.</li></ul>
--	--

## Modalités de soumission

Les propositions des communications doivent être rédigés sur Word (times new roman, police 12, titre en gras) et devront contenir :

- le titre de communication (centré, en 14 gras majuscules),
- le résumé et les mots clés
- le nom(s) et prénom(s) de l'auteur ou des auteurs (centrés en 12 gras),
- les affiliations des auteurs (centrés en 10 italique)
- l'adresse électronique et le n° de téléphone.

*Chaque proposition ne devra pas excéder une page et donnera des indications sur le cadre de l'étude et les méthodes d'analyse employées, elle sera suivie de mots clés. Le texte définitif sera limité à 15 pages au maximum (y compris tableaux et illustrations).*

*Seules les propositions de communication respectant les critères ci-dessus seront examinées.*

**Toutes les communications acceptées seront publiées dans les actes du colloque.**

**Langue utilisée** : arabe, français ou anglais.

*Les propositions de communication sont à envoyer impérativement par courrier électronique aux deux adresses suivantes :*

[colloque.pmv2021@univ-oeb.dz](mailto:colloque.pmv2021@univ-oeb.dz)

[colloque.vpm2021oeb@gmail.com](mailto:colloque.vpm2021oeb@gmail.com)

## Échéancier

- Date limite de réception des propositions de communication : **10 juillet 2021**
- Notification d'acceptation des propositions aux auteurs : **01 août 2021**
- Date limite de réception des textes définitifs : **01 septembre 2021**
- Notification d'acceptation des textes définitifs : **01 octobre 2021**
- Date du colloque : **les 02 et 03 novembre 2021**

**Lieu du déroulement du colloque** : à l'auditorium de l'université d'Oum El Bouaghi.

**Frais d'inscription / sans hébergement** (à régler sur place) :

- Enseignants-chercheurs : 6.000,00 DA.
- Professionnels : 6.000,00 DA.
- Étudiants : 4.000,00 DA.

*L'hébergement et le transport sont à la charge des participants.*

***Pour plus d'informations, veuillez contacter***

*Téléphone fixe: 00213 (0)32563164*

*Portable : 00213 (0)7 99 34 58 18*

Site web: [www.univ-oeb.dz](http://www.univ-oeb.dz)

